

Conseil Municipal des Enfants du samedi 11 décembre 2021
A 10H30 en mairie

Le Conseil Municipal des Enfants de la commune s'est réuni en salle du conseil en présence de Roger Bossard, 1^{er} Adjoint au Maire délégué à la citoyenneté et de Marie-Pierre Abarnou, Adjointe au Maire déléguée à la vie scolaire.

Etaient présents les Conseillères et Conseillers suivant :

Axel GEFFROY ABYVEN, Agathe LE VOURC'H, Thyméo GAUDEC, Mei-Li AFFRE, Romane ABYVEN SALUDEN, Cléopée GUEGUEN, Léna DUMAND, Lohan FILY, Clarisse LAGARDE, Lucien KERBIQUET, Maïwenn FAVE, Yoann JEZEQUEL, Arthur BEZAQUEN-COLLEONY, Lily MILIN, et Gallway FERELLEC, Yann SANQUER, Wesley FOLL.

Absente : Aelya JUMER-BODIN

1. Accueil

Le 1^{er} adjoint délégué à la citoyenneté ouvre la séance puis, lors d'un tour de table, chaque élu se présente.

2. Lecture du règlement du CME

Marie-Pierre Abarnou, adjointe au Maire, déléguée à la vie scolaire, fait lecture au conseil du règlement du CME.

3. Projets de campagne des enfants

Les animateurs déclinent et commentent les projets des enfants, élus et non élus, à partir de leurs promesses de campagne, en leur expliquant la faisabilité ou pas de ceux-ci.

Les projets qui sont du ressort des associations :

Organisation de fêtes à thème, de fêtes des enfants, de soirées cinéma, de fêtes de la jeunesse, de journées sportives de rencontres intergénérationnelles, de journées de ramassage des déchets de marché des jeunes.

La vocation du CME n'est pas de se substituer aux associations locales.

Les projets qui sont du ressort de l'école :

Création d'un potager.

Ce projet demande un encadrement et nécessite un entretien régulier qui peut se faire dans le cadre d'un projet de l'école.

Les projets qu'il n'est pas possible de réaliser

Tous les projets concernant la Vallée de Pont d'Arm (rénovation, aménagement...), ne sont pas réalisables par le Conseil Municipal, car la vallée est une propriété privée du département du Finistère qui y conduit ces projets. La vallée est entretenue par la Communauté de Communes dans le cadre d'une convention.

La création d'une ferme pédagogique car cela ne peut être fait que par un professionnel qui en assure le suivi.

La création d'un golf. L'implantation d'une telle structure est soumise à autorisation. Il existe un terrain de golf à Plouescat-Cléder.

Les projets qui sont déjà en cours de réalisation et pour lesquels le CME pourra être associé.

Planter des arbres : réflexion du Conseil Municipal en cours pour un projet de plantation d'arbres aux Hauts de la Baie.

Aménagement d'un parc de jeux : des jeux seront installés dans le Jardin du Presbytère en cours d'aménagement.

Aménager des pistes cyclables : Les travaux d'aménagement de la voirie urbaine vont démarrer à l'automne en commençant par le tronçon rue de Kerjean-rond-point de la gare, ce projet intègre l'aménagement de voies dédiées aux piétons et aux cyclistes.

Rénover les toilettes publiques : le projet est en cours et sera concrétisé en 2022

Les projets qui sont de la compétence communale et peuvent être étudiés par le CME

Mise en place de boîtes ou cabines à livres

Offrir un service « ludothèque » à la bibliothèque

Mettre en place un espace « écoute de musique » au centre socioculturel pour les jeunes.

Pour l'étude de ces trois thématiques, la bibliothécaire, Madame Gaïd Le Gall, sera associée à la réflexion et interviendra lors d'une prochaine séance du CME.

Les gros projets impactant et nécessitant une réflexion approfondie en matière de faisabilité, de sécurité, d'efficience et de coûts :

Aménagement d'un skate-park

Aménagement d'un terrain de vélo-cross

Aménagement d'un mur d'escalade. En ce qui concerne ce projet une réflexion sera menée avec Monsieur Christophe Frasin, animateur sportif (Lieu d'implantation, réglementation, responsabilité, encadrement...)

4. Constitution de deux commissions

Après leurs échanges, les enfants décident de créer deux commissions pour travailler, dans un premier temps sur les projets en cours et auxquels ils souhaitent être associés :

Commission « aménagement des Hauts de la Baies »

Cette commission travaillera sur les actions à mener pour garantir une meilleure sécurité sur le parking de l'école et pour l'aménagement d'un espace vert entre la rue et le parking de l'école.

Membres élus : Léna ; Axel ; Lohan ; Maïwenn ; Lucien ; Clarisse ; Cléopée ; Romane ; Arthur.

Commission « circulation douce »

Cette commission travaillera dans le cadre des aménagements de la voirie sur le linéaire Rue de Kerjean-Rue de la gare-Bourg.

Membres élus : Meï-Li ; Gallway ; Agathe ; Wesley ; Yann ; Lily ; Yoann ; Thyméo ; Aelya.

5. Vote d'une motion

Lors d'un dernier tour de table, en fin de séance, les membres du CME s'insurgent contre les comportements de certains en matière de déchets. Ils constatent très régulièrement, des amoncellements de déchets de toutes sortes aux abords des éco-points, aux abords de l'école Sainte-Famille et même à la campagne.

Ils votent à l'unanimité la mise en place d'une action de communication pour sensibiliser les administrés.

Ce sujet sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil Municipal des Enfants.

6. Date de la prochaine séance du CME et date des réunions des commissions

La date de la prochaine séance du CME est fixée au **samedi 26 février 2022 à 10H30.**

La commission « Aménagement des Hauts de la Baie » se réunira à la mairie le **samedi 29 janvier 2022 de 10H30 à 11H00.**

La commission « Circulation douce » se réunira à la mairie le **samedi 29 janvier 2022 de 11H00 à 11H30.**

Roger Bossard
1^{er} adjoint au Maire
Délégué à la citoyenneté

Marie-Pierre Abarnou
Adjointe au Maire
Déléguée à la vie scolaire